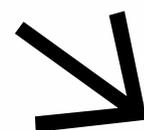


# 4 S'inscrire aux dispositifs d'éducation au cinéma

Les dispositifs d'éducation au cinéma constituent un point d'entrée majeur en EAC pour les écoles, collèges et lycées. La dimension à la fois esthétique et technique de l'art cinématographique en fait un espace de connaissance sensible, propre à susciter un travail collaboratif des équipes pédagogiques interdisciplinaires et des pratiques pédagogiques innovantes.

Ils sont portés conjointement par les services académiques (DAAC – DS-DEN), les collectivités territoriales, la DRAC Île-de-France et les réseaux de salles de cinéma.



## OBJECTIF

Porté par les professeurs et leurs partenaires professionnels des structures culturelles, ces dispositifs, **Maternelle et cinéma, Ecole et cinéma, Collège au cinéma, Lycéens et apprentis au cinéma**, ont pour objectif de faire acquérir aux élèves une culture cinématographique qui développe, en même temps qu'elle l'éclaire, leur intérêt pour le cinéma en leur permettant, en particulier, de replacer l'œuvre dans son contexte historique et esthétique, d'acquérir la capacité de cerner les enjeux d'un film et de faire évoluer leur regard sur des formes cinématographiques d'hier et d'aujourd'hui. Il **permet à la communauté éducative d'inclure le corpus cinématographique dans les apprentissages fondamentaux au bénéfice de la réussite de tous les élèves.**

## MODALITES D'INSCRIPTION ET CONTACT

Les inscriptions se font :

- sur **ADAGE** pour Maternelle et cinéma, Ecole et cinéma et Collège au cinéma;
- sur le **site dédié de l'ACRIF** pour Lycéens et Apprentis au cinéma.

Ces dispositifs permettent aux élèves de s'approprier 3 œuvres cinématographiques vues dans une salle de cinéma partenaire. Un accompagnement pédagogique est proposé aux écoles et établissements. La formation des enseignants est un aspect majeur du cahier des charges.

Contact à la DAAC : [daac.cinema-audiovisuel@ac-versailles.fr](mailto:daac.cinema-audiovisuel@ac-versailles.fr)

Contacts en DSDEN : Pour l'Essonne - [ce.ia91-eac@ac-versailles.fr](mailto:ce.ia91-eac@ac-versailles.fr); Pour les Hauts de Seine [ce.ia92-eac@ac-versailles.fr](mailto:ce.ia92-eac@ac-versailles.fr) ; Pour le Val d'Oise : [ce.ia95-eac@ac-versailles.fr](mailto:ce.ia95-eac@ac-versailles.fr) ; Pour les Yvelines : [ce.ia78.culture@ac-versailles.fr](mailto:ce.ia78.culture@ac-versailles.fr).

## UTILISATION DU PASS CULTURE

Le **pass culture** peut être mobilisé pour :

- dans le cas de **Collège au cinéma**, le financement d'actions complémentaires (ateliers de pratique, enrichissement du parcours de spectateurs);
- dans le cas de **Lycéens et apprentis au cinéma**, le financement de la billetterie et d'actions réalisées avec d'autres partenaires.

## FORMATIONS ADOSSEES

Afin de garantir la dimension qualitative de ces dispositifs, un volet de formation des enseignants est élaboré en collaboration entre la Délégation Académique à l'Education Artistique et à l'Action Culturelle (DAAC) et les structures culturelles et collectivités territoriales partenaires.

- **Les formations Collège au cinéma**

**Collège au cinéma dans le 95 - 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>**

mercredi 2 octobre 24 de 13h30 à 16h30, mercredi 9 octobre 24 de 13h30 à 16h30

**Collège au cinéma dans le 95 - 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>**

vendredi 4 octobre 24 de 13h à 17h et vendredi 11 octobre 24 de 13h30 à 16h30

**Collège au cinéma dans le 78 - 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>**

vendredi 18 octobre 2024 de 13h30 à 16h30, vendredi 10 janvier et vendredi 17 janvier de 13h30 à 16h30

**Collège au cinéma dans 78- 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>**

Vendredi 18 octobre 2024 de 9h à 12h, 10 janvier et 17 janvier de 9h à 12h

**Collège au cinéma dans le 91 - 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>**

mercredi 16 octobre, jeudi 12 décembre, mardi 4 juin

**Collège au cinéma dans le 91 - 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>**

mercredi 16 octobre, vendredi 13 décembre, mardi 4 juin

**Collège au cinéma dans le 92 - 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>**

**mardi 1er octobre**, jeudi 30 janvier de 9h à 12h; Le vendredi 13 juin de 9h à 17h

**Collège au cinéma dans le 92 - 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>**

Les jeudi 03 octobre, 30 janvier de 14h à 17h, Le vendredi 13 juin de 9h à 17h

- **Les formations Lycéens et apprentis au cinéma**

**LAAC projections**

Lundi 7 octobre, jeudi 3 octobre, vendredi 4 octobre

**LAAC conférences**

Stage 1 : mardi 8 octobre et mardi 15 octobre

Stage 2 : jeudi 7 novembre et jeudi 14 novembre

Stage 3 : vendredi 8 novembre et vendredi 15 novembre

**LAAC - Horizons de cinéma (stage complémentaire sur la création contemporaine).**

Jeudi 30 et vendredi 31 janvier 2025

